



Visite Slowly Mornac sur Seudre

Visite guidée de Mornac sur Seudre

Au détour d'un des achenaux de la Seudre, à quelques encablures de ce petit estuaire, le village de Mornac sur Seudre ne se résume pas à son port, c'est bien plus. C'est une histoire ancestrale : de seigneurs, de sauniers, de marchands, de pêcheurs au cœur d'un village typique. De son église romane au port, je vous guide, au gré de vos envies, à la découverte de ce village si particulier.

Visite guidée privée - visite village – en français

Départ et fin de visite : Port de Mornac - route de la Seudre - Mornac sur Seudre

Durée : 2 heures

La formule comprend :

les services et les commentaires d'un guide conférencier pour une prestation de guidage de 2 heures sous forme de visite guidée privée. Tarif unique de 2 à 20 personnes.

La formule ne comprend pas :

- le transport : pas de possibilité de transport en bus jusqu'à Mornac sur Seudre. Déplacement avec votre voiture ou en vélo ;
- le stationnement de votre véhicule pendant la durée de votre visite guidée. Stationnement au port de Mornac sur Seudre (gratuit) ;
- les extras personnels, les dépenses d'ordre personnel.

Equipements à prévoir :

Une tenue vestimentaire confortable et adaptée au bord de mer et aux conditions météorologiques (coupe-vent, tenue imperméable, casquette/chapeau) est fortement recommandée.

Le port de chaussures fermées (type basket ou chaussures de randonnée) est fortement conseillé.

Pour éviter toute déshydratation, nous vous invitons à prendre de l'eau avec vous dans une gourde.

La visite guidée n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le port du masque en extérieur pour les participants âgés de plus de 11 ans est soumis aux décisions nationales et préfectorales en vigueur au moment de la visite. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des participants qui devront respecter les gestes barrière pendant la durée de la visite. Ces conditions pourront donc être révisées à tout moment selon les décisions gouvernementales en vigueur sous réserve d'un changement de situation sanitaire.

Difficulté : facile

Prix de la prestation : 150€€ net – TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Modalités de réservation

La réservation sera effective à réception du devis signé et complété de la mention « Bon pour accord », les conditions générales et particulières de vente signées ainsi que le versement d'un acompte correspondant à 50% du prix total de la ou des prestations réservées et ce dans les 10 jours ouvrables suivant l'émission du devis par Les visites guidées de Jessika.

L'acompte peut être réglé par chèque, libellé à l'ordre de Jessika CHARLES ou par virement bancaire. Les coordonnées bancaires seront fournies sur demande.

Dans tous les cas, le solde restant dû devra être versé avant le démarrage de la visite. Règlement en espèces, en chèque ou par carte bancaire.